

FCP SERENA VALEURS FINANCIERES

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du FCP SERENA Valeurs Financières arrêtés au 31 décembre 2014, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et par les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de nos travaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes généralement admises en la matière. Ces normes exigent que notre contrôle soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives, tout en tenant compte du contrôle interne en vigueur au sein de l'entité.

Un contrôle comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les comptes annuels. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers annuels.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers du FCP SERENA Valeurs Financières arrêtés au 31 décembre 2014, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière du fonds au 31 décembre 2014 ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément à l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du gestionnaire sur la gestion de l'exercice.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers. Toutefois nous portons à votre connaissance que le responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne n'a pas validé les états financiers de l'exercice 2014.

Tunis, le 05 mars 2015

LA GENERALE D'AUDIT & CONSEIL

Mohamed Mejdi JAZIRI

Commissaire aux comptes

BILANArrêté au 31 Décembre 2014
(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-14	31-déc.-13
<u>ACTIF</u>			
AC 1 Portefeuille titres		94 580,975	247 720,281
Actions et Droits Attachés	A.1	85 620,323	227 020,481
OPCVM	A.2	8 960,652	20 699,800
Obligations & Valeurs Assimilées		0,000	0,000
AC 2 Placements Monétaires & Disponibilités		89 256,657	157 055,001
Placements Monétaires		0,000	49 200,207
Disponibilités	A.3	89 256,657	107 854,794
AC 3 Créances d'Exploitations		0,000	0,000
AC 4 Autres Actifs		0,000	0,000
Total Actif		183 837,632	404 775,282
<u>PASSIF</u>			
PA 1 Opérateurs Crédeurs	P.1	1 395,571	2 416,373
PA 2 Autres Crédeurs Divers	P.2	1 835,694	1 910,689
Total Passif		3 231,265	4 327,062
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 Capital	CP.1	183 390,910	404 737,679
CP 2 Sommes Distribuables	CP.2	(2 784,543)	(4 289,459)
Sommes Distribuables des Exercices Antérieurs		(1 914,251)	(4 091,364)
Sommes Distribuables de l'Exercice		(870,292)	(198,095)
Total Actif Net		180 606,367	400 448,220
Total Passif & Actif Net		183 837,632	404 775,282

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014
(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-14	31-déc.-13
PR 1 Revenus du Portefeuille Titres		4 527,817	11 322,605
Dividendes	R.1	4 527,817	8 686,068
Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés		0,000	2 636,537
PR 2 Revenus des Placements Monétaires	R.2	5 251,002	1 550,918
Total Des Revenus des Placements		9 778,819	12 873,523
CH 1 Charges de Gestion des Placements	R.3	(8 228,045)	(9 808,809)
Revenu Net des Placements		1 550,774	3 064,714
PR 3 Autres Produits		0,000	0,000
CH 2 Autres Charges	R.4	(2 533,173)	(3 269,434)
Résultat d'Exploitation		(982,399)	(204,720)
Régularisation du Résultat d'Exploitation		112,107	6,625
Sommes Distribuables de l'Exercice		(870,292)	(198,095)
Régularisation du Résultat d'Exploitation (annulation)		(112,107)	(6,625)
Variation des Plus ou Moins Values Pot. Sur Titres		37 022,289	(2 622,640)
Plus ou Moins Values Réalisées Sur Cessions de Titres		(34 997,237)	(26 563,747)
Frais de Négociation		(2 154,841)	(1 472,576)
Résultat De l'Exercice		(1 112,188)	(30 863,683)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014

(exprimés en dinars)

	31-déc.-14	31-déc.-13
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	-1 112,188	-30 863,683
a - Résultat d'exploitation	-982,399	-204,720
b - Variation des plus / moins values potentielles sur titres	37 022,289	-2 622,640
c - Plus / moins values réalisées sur cession titres	-34 997,237	-26 563,747
c - Frais de négociation de titres	-2 154,841	-1 472,576
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-218 729,665	-4 616,368
a - Souscriptions	0,000	0,000
Capital	0,000	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	0,000	0,000
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	-218 729,665	-4 616,368
Capital	-259 700,000	-5 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	38 483,020	302,407
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	112,107	6,625
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	2 375,208	43,618
Droits de sorties	0,000	30,982
VARIATION DE L'ACTIF NET	-219 841,853	-35 480,051
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début d'exercice	400 448,220	435 928,271
b - en fin d'exercice	180 606,367	400 448,220
<u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u>		
a - en début d'exercice	4 690	4 740
b - en fin d'exercice	2 093	4 690
VALEUR LIQUIDATIVE	86,290	85,383
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	1,06%	-7,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP SERENA Valeurs Financières est un Fonds de Placement mixte de type distribution.

Il a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Il est régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a obtenu son agrément auprès du CMF le 10 juin 2009, sous le numéro 20/2009. Son capital initial est de 100.000 dinars, composé de 1.000 parts de 100 dinars chacune.

Le gestionnaire du fonds est la société Traders Investment Managers SA. La gestion administrative et comptable est assurée par la société BIAT Capital (Ex. La Financière de Placement et de Gestion – FPG).

Le dépositaire est la BIAT

Le fonds a ouvert les souscriptions au public le 27 janvier 2010.

Suivant procès verbal du conseil d'administration du gestionnaire en date du 05 janvier 2015, il a été décidé de procéder à la liquidation du **FCP SERENA Valeurs Financières** suite à l'expiration de sa durée de vie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et notamment les normes NCT 16, NCT 17 & NCT 18 relatives aux OPCVM.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

➤ **Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

➤ **Evaluation des autres placements :**

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

➤ **Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN & DE L'ETAT DE RESULTAT**I. BILAN****A.1 Actions & Droits Attachés**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à **85 620,323 dinars**, contre **227 020,481 dinars** au 31 décembre 2013. Il se détaille comme suit :

TITRES	NOMBRE DE TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2014	% ACTIF NET
ACTIONS		96 045,768	85 620,323	47,41%
Amen Bank	588	16 724,973	15 302,112	8,47%
ATB	1 675	7 453,750	7 308,025	4,05%
B N A	1 865	20 043,241	14 175,865	7,85%
CIL	1 357	19 372,701	17 984,321	9,96%
STB	2 930	16 165,903	14 650,000	8,11%
TRE	1 620	16 285,200	16 200,000	8,97%

A.2 OPCVM

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à **8.960,652 dinars**, contre **20.699,800 dinars** au 31 décembre 2013. Il se détaille comme suit :

TITRES	NOMBRE DE TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2014	% ACTIF NET
OPCVM		8 910,134	8 960,652	4,96%
SICAV Trésor	87	8 910,134	8 960,652	4,96%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

Rubrique	Coût d'acquisition
➤ Actions	193 604,380 Dinars
➤ OPCVM	34 905,969 Dinars
Total	228 510,349 Dinars

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

Rubrique	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus Value Réalisée	Moins Value Réalisée
Actions	372 134,709 Dinars	337 512,070 Dinars	15 956,464 Dinars	50 579,103 Dinars
OPCVM	46 537,235 Dinars	46 162,637 Dinars	0,000	374,598 Dinars
Total	418 671,944 Dinars	383 674,707 Dinars	15 956,464 Dinars	50 953,701 Dinars

A.3 Disponibilités

Ils qui ont atteint au 31 décembre 2014, **89.256,657 dinars** contre **107.854,794 dinars** au 31 décembre 2013.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Disponibilités en Banque	87 089,747	107 854,794
Sommes à l'encaissement	2 166,910	0,000
TOTAL	89 256,657	107 854,794

P.1 Opérateurs Créditeurs

Il s'agit des dettes à payer au gestionnaire et au dépositaire au 31 décembre 2014. Elles sont de l'ordre de **1.395,571 dinars** contre **2.416,373 dinars** au 31 décembre 2013

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Gestionnaire	1 098,135	2 118,937
Dépositaire	297,436	297,436
TOTAL	1 395,571	2 416,373

P.2 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers ont atteint au 31 décembre 2014, **1 835,694 dinars** contre **1.910,689 dinars** au 31 décembre 2013

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
C M F	16,204	34,274
Autres Créditeurs Divers	1 819,490	1 876,415
TOTAL	1 835,694	1 910,689

CP.1 Capital Social

Les opérations sur le capital enregistrées au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Capital au 01 janvier	469 000,000	474 000,000
Nombre de parts	4 690	4 740
Nombre de porteurs de parts	7	7
Souscriptions de l'exercice	0,000	0,000
Nombre de parts	0	0
Nombre de porteurs de parts entrants	0	0
Rachats de l'exercice	259 700,000	5 000,000
Nombre de parts	2 597	50
Nombre de porteurs de parts sortants	4	0
Montant en Nominal au 31 décembre	209 300,000	469 000,000
Nombre de parts	2 093	4 690
Nombre de porteurs de parts	3	7
Sommes Non Distribuables	-25 909,090	-64 262,321
Commissions de Rachat	0,000	30,982
Frais de négociation	-2 154,841	-1 472,576
Variation des Plus ou Moins Value Potentielles sur Titres	37 022,289	-2 622,640
Plus ou Moins Value Réalisées sur Cession Titres	-34 997,237	-26 563,747
Sommes non distribuables antérieurs	-64 262,321	-33 936,747
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Souscriptions)	0,000	0,000
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Rachats)	38 483,020	302,407
Capital au 31 décembre	183 390,910	404 737,679

CP.2 Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté du report à nouveau et des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts. Elles ont atteint au 31 décembre 2014, **-2.784,543 dinars** contre **-4.289,459 dinars** au 31 décembre 2013.

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-4 289,459	-4 134,982
Résultat distribuable de l'exercice	-982,399	-204,720
Régularisation résultat distribuable de l'exercice	112,107	6,625
Régularisation résultat distribuable des exercices antérieurs (Rachat)	2 375,208	43,618
TOTAL	-2 784,543	-4 289,459

II. ETAT DE RESULTAT

R.1 Dividendes

Les dividendes totalisent au 31 décembre 2014, **4.527,817 dinars**. Ils se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Revenus des Actions	3 702,417	7 884,150
Revenus OPCVM	825,400	801,918
TOTAL	4 527,817	8 686,068

R.2 Revenus des Placements Monétaires

Ils ont atteint **5.251,002 dinars** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Revenus Bons de Trésors	0,000	386,251
Revenus Billets de Trésorerie	2 152,450	623,026
Revenus Placements à terme	1 692,625	0,000
Intérêts Comptes de dépôts	1 405,927	541,641
TOTAL	5 251,002	1 550,918

R.3 Charges de Gestion des Placements

Ces charges totalisent au 31 décembre 2014, **8 228,045 dinars** et se détaillent ainsi :

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Rémunération Gestionnaire	7 048,002	8 628,765
Rémunération Dépositaire	1 180,043	1 180,044
TOTAL	8 228,045	9 808,809

R.4 Autres Charges

Elles totalisent au 31 décembre 2014, **2.533,173 dinars** et se détaillent ainsi :

Rubrique	31-déc.-14	31-déc.-13
Rémunération Commissaire Aux Comptes	1 758,426	2 337,490
Publicité et Publication	100,400	150,800
Impôts et Taxes	90,000	120,000
Rémunération C M F	341,267	417,804
Services Bancaires & Assimilés	243,080	243,340
TOTAL	2 533,173	3 269,434

Autres Informations

✓ Données par Part

Rubrique	31-déc-14	31-déc-13
	Valeur par part	Valeur par part
Revenus des Placements	4,672	2,745
Charges de gestion des placements	-3,931	-2,091
Revenu Net des Placements	0,741	0,653
Autres Charges	-1,210	-0,697
Résultat d'exploitation	-0,469	-0,044
Régularisation du résultat d'exploitation	0,054	0,001
Sommes Distribuables de l'exercice	-0,416	-0,042
Variation des Plus/Moins Value potentielles sur titres	17,689	-0,559
Plus / Moins Value Réalisées sur cession de titres	-16,721	-5,664
Frais de Négociation	-1,030	-0,314
Plus ou Moins Value sur titres et frais de négociation	-0,062	-6,537
Résultat Net de l'Exercice	-0,531	-6,581
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-0,007
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,062	-6,530
Régularisation du résultat non distribuable	1,385	-0,012
Sommes non distribuables de l'exercice	1,323	-6,542
Distribution des dividendes	-	-
Valeur liquidative	86,290	85,383

✓ Ratios de gestion des placements

	31-déc-14	31-déc-13
Actif Net Moyen (ANM)	338 761,573	417 620,589
Charges de Gestion des placements / ANM	2,429%	2,349%
Autres Charges / ANM	0,748%	0,783%
Résultat d'Exploitation de l'Exercice / ANM	-0,290%	-0,049%

✓ **Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du **FCP SERENA Valeurs Financières** est confiée à la société **Traders Investment Managers SA** et ce, à compter du 15 octobre 2009.

Celle-ci est chargée de :

- La définition des objectifs de placement de l'actif net du fonds;
- La détermination de l'allocation de l'actif entre les différentes catégories de valeurs mobilières;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds
- La mesure et l'évaluation des performances du fonds
- La passation d'ordres d'achat et de vente en bourse ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, Traders Investment Managers perçoit une rémunération annuelle de 1,75 % par an en hors taxe de l'actif net du **FCP SERENA Valeurs Financières** calculée hebdomadairement qui vient en déduction de l'actif net du fonds. Le règlement effectif se fait à la fin de chaque trimestre

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour **FCP SERENA Valeurs Financières** et ce à compter du 21/10/2009. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de **FCP SERENA Valeurs Financières**;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% par an hors taxe de l'actif net pour la première année avec un minimum de 1.000 dinars hors taxe par an à partir de la deuxième année. Cette rémunération est calculée à chaque arrêté de la valeur liquidative et versée à la fin de chaque trimestre au dépositaire dans les 15 jours qui suivent la clôture du trimestre.